

IMPÔTS APPLICABLES AU SALARIÉ MOYEN

Cette série sur les « Impôts applicables au salarié moyen » mesure le rapport entre le montant des impôts payés par un travailleur salarié moyen célibataire et les coûts de main-d'œuvre totaux qu'il représente pour son employeur. Ce « coin fiscal » permet donc d'évaluer l'ampleur de l'effet dissuasif exercé par le système fiscal en matière d'emploi.

Définition

Les impôts intégrés dans cet indicateur sont les impôts sur le revenu des personnes physiques ainsi que les cotisations salariales et patronales de sécurité sociale. Les impôts sur les salaires sont également pris en compte pour les rares pays où il en existe. Le montant d'impôts payé pour l'emploi d'un salarié moyen est exprimé en pourcentage des coûts de main-d'œuvre qu'il représente (à savoir le salaire brut augmenté des cotisations patronales de sécurité sociale et des impôts sur les salaires).

On entend par salarié moyen une personne dont la rémunération est égale au revenu moyen des salariés du pays concerné qui travaillent à temps complet dans les secteurs C à K de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Le salarié moyen est réputé vivre seul, ce qui signifie qu'il ou elle ne bénéficie d'aucun allègement fiscal au titre d'un conjoint, d'un concubin ou d'un enfant à charge.

Comparabilité

Les catégories d'impôts prises en compte dans cet indicateur sont totalement comparables d'un pays à l'autre, dans la mesure où elles correspondent à des définitions communes acceptées par tous les pays de l'OCDE et publiées dans les Statistiques des recettes publiques.

Les niveaux de revenu des salariés diffèrent d'un pays à l'autre, mais ils sont tous égaux au revenu moyen des salariés

qui travaillent à temps complet dans les secteurs C à K de la CITI. Par conséquent, ils peuvent être considérés comme des niveaux de revenus correspondant à des types d'activités comparables dans les différents pays.

Les informations sur le niveau de revenu du salarié moyen sont fournies par les ministères des Finances de tous les pays de l'OCDE, et sont fondées sur des enquêtes statistiques nationales. Le montant des impôts versés par un salarié célibataire est calculé en appliquant la législation fiscale du pays concerné. Par conséquent, les mesures du « coin fiscal » obtenues résultent d'un exercice de modélisation, plutôt que de l'observation directe des impôts effectivement payés.

Source

- OCDE (2008), *Les impôts sur les salaires 2006-2007*, Édition 2007 : OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Immervoll, H. (2004), *Average and Marginal Effective Tax Rates Facing Workers in the EU: A Micro-Level Analysis of Levels, Distributions and Driving Factors*, Questions sociales, emplois et migrations – Documents de travail de l'OCDE, n° 19, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Études de politique fiscale de l'OCDE – n° 15 Tax-Preferred Saving Accounts (version française)*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Études de politique fiscale de l'OCDE – n° 11 : La taxation des options de souscription ou d'achat d'actions destinées aux salariés*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris.

Publications statistiques

- OCDE (2008), *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2009*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Statistiques des recettes publiques 1965-2007 – Édition 2008*, OCDE, Paris.

Sites Internet

- OCDE, Prestations et salaires, www.oecd.org/els/social/workingincentives.
- Centre de politique et d'administration de l'OCDE, www.oecd.org/ctp.
- Analyse des politiques fiscales de l'OCDE, www.oecd.org/ctp/tpa.

Tendances à long terme

En moyenne, les impôts applicables au salarié moyen ont légèrement diminué depuis 2000 pour l'ensemble de la zone OCDE. Toutefois, il existe d'importantes différences entre les pays. Treize des 30 pays membres de l'OCDE ont enregistré une hausse globale des impôts applicables au salarié moyen depuis 2000. Les pays où cette augmentation a été la plus forte comprenaient le Japon, la Grèce et la Corée. Parmi les 17 pays où les impôts applicables au salarié moyen ont globalement diminué, les baisses les plus marquées ont été observées en Finlande, en Irlande et en Suède.

Impôts applicables au salarié moyen

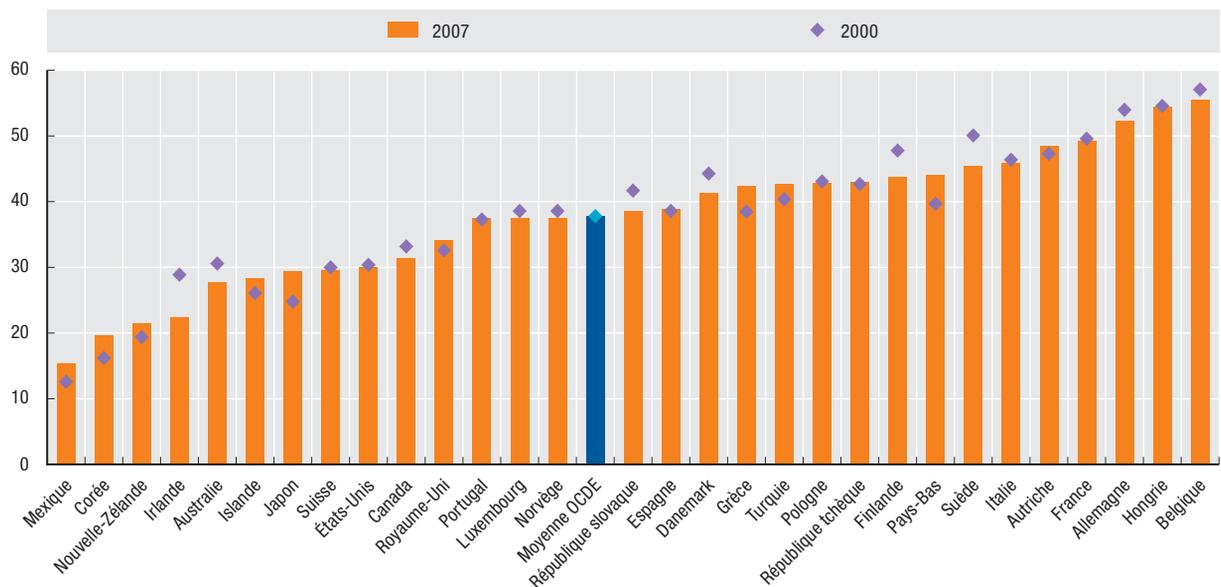
En pourcentage des coûts de main-d'œuvre

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Allemagne	54.0	53.0	53.5	54.2	53.2	53.1	53.3	52.2
Australie	30.6	27.3	27.7	28.0	28.0	28.3	28.3	27.7
Autriche	47.3	46.9	47.1	47.4	48.1	48.0	48.3	48.5
Belgique	57.1	56.7	56.3	55.7	55.4	55.5	55.5	55.5
Canada	33.2	32.0	32.1	32.0	32.0	31.9	31.9	31.3
Corée	16.2	16.4	16.1	16.3	17.2	17.3	18.2	19.6
Danemark	44.3	43.6	42.6	42.6	41.3	41.1	41.3	41.3
Espagne	38.6	38.8	39.1	38.5	38.7	38.9	39.1	38.9
États-Unis	30.4	30.3	30.1	29.9	29.8	29.7	29.9	30.0
Finlande	47.8	46.4	45.9	45.0	44.5	44.6	44.1	43.7
France	49.6	49.8	49.8	49.8	49.9	50.0	50.2	49.2
Grèce	38.5	38.2	39.0	37.9	40.0	40.5	41.9	42.3
Hongrie	54.6	55.8	53.7	50.8	51.8	51.1	51.9	54.4
Irlande	28.9	25.8	24.5	24.2	24.0	23.5	23.0	22.3
Islande	26.1	26.9	28.4	29.2	29.4	29.6	29.5	28.3
Italie	46.4	46.0	46.0	45.0	45.4	45.4	45.5	45.9
Japon	24.8	24.9	30.5	27.4	27.3	27.7	28.8	29.3
Luxembourg	38.6	37.0	34.2	34.7	35.1	35.9	36.6	37.5
Mexique	12.6	13.2	15.8	16.8	15.3	14.7	15.0	15.3
Norvège	38.6	39.2	38.6	38.1	38.1	37.2	37.4	37.5
Nouvelle-Zélande	19.4	19.4	19.5	19.7	20.0	20.4	21.1	21.5
Pays-Bas	39.7	37.2	37.4	37.1	38.8	38.7	44.4	44.0
Pologne	43.1	42.8	42.7	43.0	43.2	43.4	43.7	42.8
Portugal	37.3	36.4	36.6	36.8	37.8	37.3	37.4	37.4
République tchèque	42.7	42.6	42.9	43.2	43.5	43.8	42.6	42.9
République slovaque	41.7	42.7	42.5	42.9	42.5	38.3	38.5	38.5
Royaume-Uni	32.6	32.2	32.3	33.8	33.9	34.0	34.0	34.1
Suède	50.1	49.1	47.8	48.2	48.4	48.1	47.8	45.4
Suisse	30.0	30.1	30.1	29.7	29.4	29.5	29.5	29.6
Turquie	40.4	43.6	42.5	42.2	42.8	42.8	42.7	42.7
Moyenne OCDE	37.8	37.5	37.5	37.3	37.5	37.3	37.7	37.7

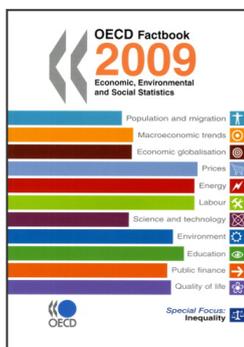
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/544212780653>

Impôts applicables au salarié moyen

En pourcentage des coûts de main-d'œuvre



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/538364151820>



Extrait de :
OECD Factbook 2009
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Impôts applicables au salarié moyen », dans *OECD Factbook 2009 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2009-84-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.